



MUNICIPALITÉ DE BEX

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2015/02

Création d'un éco-point au Châtel-Sur-Bex

Dates proposées pour la séance de commission :

Mardi 24 ou mercredi 25 février 2015,
mardi 3 ou jeudi 5 ou vendredi 6 mars 2015

à 19h00 à la Maison de commune

Table des matières

1.	Objet du préavis.....	- 3 -
2.	Situation du projet.....	- 3 -
3.	Descriptif du projet.....	- 3 -
4.	Procédure	- 4 -
5.	Exécution des travaux	- 4 -
6.	Géomètre.....	- 4 -
7.	Plan financier.....	- 4 -
8.	Conclusions	- 5 -

Bex, le 9 février 2015

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Depuis quelques années, une étude a été menée sur la commune afin de rationaliser et centraliser les zones de récolte des déchets et également réduire le nombre de conteneurs. En novembre 2014, un nouvel éco-point (12 conteneurs enterrés) a été mis en service dans le quartier de Perruet, et donne satisfaction pour l'instant. Une réflexion a été menée par la Municipalité, pour créer un même type d'éco-point dans le hameau du Châtel-sur-Bex.

2. Situation du projet

La zone de collecte projetée se situe sur la parcelle communale n° 1522, à côté de la place de jeux et du couvert à déchets actuel. Un DDP (droit distinct permanent) existe sur cette parcelle communale, dont le propriétaire est le comité d'animation du Châtel (CAC). Les 2/3 environ de la surface des conteneurs enterrés empiète sur le DDP, le reste est sur la parcelle communale.

3. Descriptif du projet

Actuellement, dans et autour du couvert à déchets existant, il y a 4 conteneurs gris de 800 litres pour les ordures ménagères, 2 de même contenance pour les déchets verts, 1 à PET, 2 à papiers, 1 à habits et 1 benne à verres. En plus de cela, il y a 7 à 8 conteneurs gris répartis dans le hameau. Le nouvel éco-point comportera 6 conteneurs enterrés, répartis comme suit :

- 3 conteneurs à ordures ménagères de 5 m³,
- 2 conteneurs à papiers de 5 m³,
- 1 conteneur à verres de 4 m³.

Les études menées dans le cadre d'une optimisation de la récolte des déchets démontrent que des infrastructures enterrées présentent de nombreux avantages, dont notamment :

- l'aspect esthétique,
- un volume de stockage plus élevé,
- pas d'infrastructure de protection nécessaire,
- système silencieux pour la récolte des verres.

La construction du nouvel éco-point permettra, en outre, de centraliser la récupération des déchets et donc de supprimer les 6 ou 7 conteneurs disséminés dans le hameau. Les conteneurs à déchets verts, le PET ainsi que le conteneur à habits, subsisteront à l'intérieur du couvert actuel.

4. Procédure

En parallèle au préavis présenté à la séance du conseil communal du mois de mars 2015, une mise à l'enquête publique sera effectuée courant février-mars. En fonction du résultat de celle-ci, les travaux pourraient être envisagés au début de l'été 2015, le but étant que l'éco-point soit terminé avant le marché du Châtel prévu le 12 septembre.

5. Exécution des travaux

Les travaux de génie civil consistent en un terrassement général ayant une emprise approximative de 8.0 x 9.0 m et une profondeur de 2.80 m environ. Sur la base des plans de repérage des différents services (Swisscom, FMA, Cablecom et Gaz), il n'y a aucune conduite ou tube dans la zone du terrassement. Après la creuse, un radier en béton maigre doit être exécuté, afin de garantir une bonne planéité avant la pose des fosses des conteneurs (exécutée par les fournisseurs). Un remblayage standard sera ensuite fait sur le pourtour des fosses, ainsi qu'une ceinture en boulets drainants sur la partie supérieure, pour favoriser l'évacuation de l'eau. Le choix du revêtement de surface sur le pourtour des conteneurs reste à confirmer. Il est à noter que l'emprise des travaux ne nécessitera pas la fermeture de la place de jeux. La zone de chantier sera clôturée avec des barrières métalliques.

6. Géomètre

Un bureau de géomètre sera mandaté pour l'exécution du plan d'enquête, ainsi que pour le piquetage et les implantations en cours de chantier. Le montant estimatif est de Fr. 4'000.-- HT.

7. Plan financier

Sur la base de montants estimatifs, les incidences financières se résument comme suit :

Travaux de génie civil	Fr.	30'000.--
Infrastructure gestion des déchets	Fr.	60'000.--
Géomètre	Fr.	4'000.--
Divers et imprévu (env. 6%)	Fr.	<u>6'000.--</u>
Total HT	Fr.	100'000.--
TVA 8%	Fr.	<u>8'000.--</u>
Total TTC	Fr.	108'000.--

8. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- o vu le préavis municipal N° 2015/02 ;
- o entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier cette requête ;
- o considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

1. d'autoriser la Municipalité à créer un éco-point au Châtel-sur-Bex ;
2. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de Fr. 100'000.-- ;
3. de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte 9141.001 et à l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de Fr. 10'000.-- par an ;
4. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2011-2016 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 21 septembre 2011, modifiées dans sa séance du 26 juin 2013.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat
Le secrétaire :  A. Michel

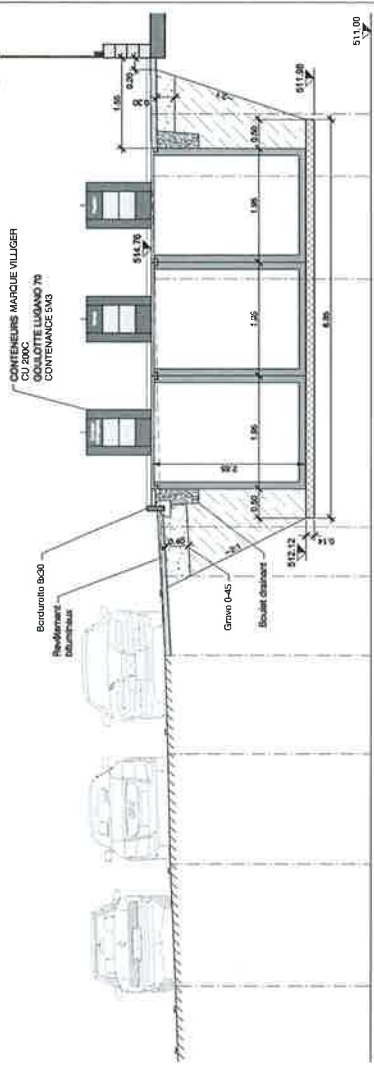


The seal of the Municipality of Bex is circular with a central emblem featuring a shield and a crown. The text 'MUNICIPALITE DE BEX' is written around the perimeter of the seal. The emblem itself contains the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE'.

Annexe : plan général (situation-coupes)

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Yves Rapaz

COUPE B-B 1:50



Les propriétaires:
Comité d'Animation du Château

La Commune de Bex

L'auteur des plans :
Service technique de Bex

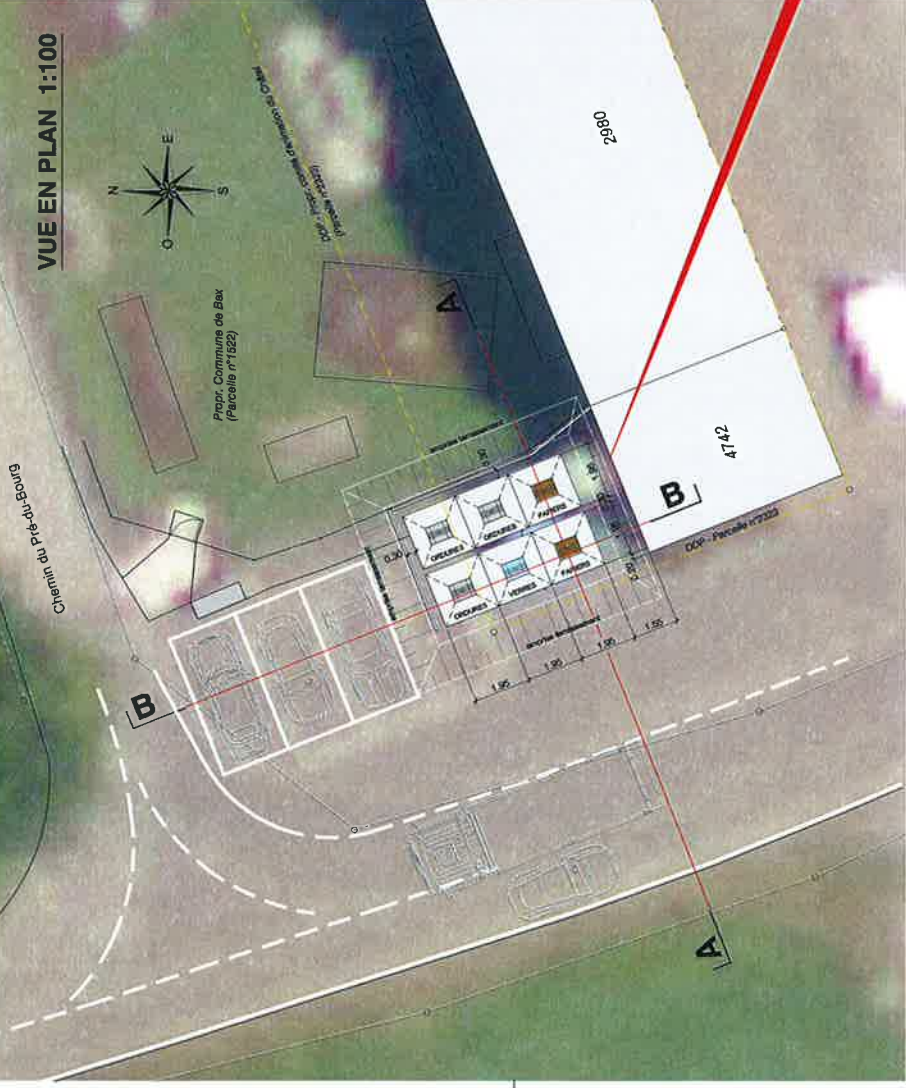


COMMUNE DE BEX - Service technique
Rue Centrale 1
1860 Bex
tél. : 024 463 02 70
fax : 024 463 02 72
e-mail : technique@bex.ch

45.02-001
Le Château-sur-Bex
ECO-POINT

Enquête			
Index	Date	Dess	Révisé
A	04.02.2015	RM	RM
Mise à jour enquête publique			
Date : 30.01.2015		Echelle : 1:50	
Format : 75x49			

VUE EN PLAN 1:100



COUPE A-A 1:50

